

QUELQUES REMARQUES CONCERNANT la vie et l'oeuvre de Jacques Donatien Leray de Chaumont Père

Etant directement concerné par cet homme, mon ancêtre collatéral, je souhaite apporter quelques éléments d'information à sa mémoire. J'ai lu en particulier le remarquable livre que lui a consacré Thomas J. Schäper professeur à l'Université Saint Bonaventure (Etat de New-York)¹. Tous les points précisés dans ce livre sont issus de documents authentiques, et tranchent sur le peu de cas qui lui est consacré en France.

Souvent les Américains et parfois les Anglais réhabilitent la vérité sur des hommes injustement oubliés, grâce à une étude minutieuse portant sur un nombre considérable de documents authentiques, rétablissant ainsi souvent des faits que nos contemporains ignorent délibérément.

Sur le plan général d'abord, quelques remarques :

- Jacques Donatien Père a toujours signé sous le nom de Leray, et non Le Ray. Son fils au contraire a signé sous le nom plus aristocratique de « Le Ray ». Saluons ici un instant sa modestie.
- Son rôle : souvent présenté comme un homme ayant des « charges » et s'occupant d' « affaires », la connotation bien française actuelle le range sans le moindre complexe dans la catégorie des affairistes, voire des voyous en col blanc, alors que son action était bien plus élevée, puisqu'il fut l'âme des accords entre les Américains et la France en tant que conseiller de Louis XVI. Et qu'il fut aussi surintendant des Invalides à Paris, et grand maître des Eaux et Forêts de Blois. On est loin d'un simple « affairiste » avide d'argent et issu de riches « marchands ».
- Convaincu et passionné par les idéaux de liberté et d'égalité à la base des Etats-Unis², il hébergea Benjamin Franklin ainsi que de très importants représentants officiels américains tel John Adams dans son château de Passy (aujourd'hui démoli) et à Chaumont. Il aurait pu devenir gouverneur d'un Etat américain, voire de l'Union, mais il refusa toujours de s'engager en politique, tant en France qu'aux Etats-Unis ou seul son fils émigra.
- Il arma et avança à ses frais une flotte de guerre pour aider les insurgents Américains dans leur lutte contre les Anglais. Il prêta aussi sur ses deniers 700000 Livres à Lafayette, aide sans laquelle celui-ci n'aurait jamais pu vaincre les Anglais. Soulignons à l'époque le risque considérable que comportait une telle aide, qui devait être plus tard compensée en dollars et terres Américaines. D'où la facile classification des activités de son fils en « spéculateur immobilier »³. Hélas pour lui la dévaluation du dollar le ruina et il mourut à Chaumont dans

1 Je signale au passage l'existence d'un "CHAPTER" aux USA consacré à Jacques Donatien Leray de Chaumont.

<http://www.nydar.org/chapters/leraydechaumont.html>

2 Il disait souvent « La cause Américaine est si belle que je veux tout consacrer pour elle »

3 Pour tenter de rétablir ici aussi la vérité, je rappelle que les aides considérables qu'avança sur ses propres ressources Jacques Donatien Leray étaient compensées en principe par des reconnaissances de dettes tant de l'état Français que des futurs Etats-Unis, dettes qui devaient être réglées en argent par la France, en dollars et sous forme de terres en Amérique du nord. Mais le trésor français criblé de dettes, la révolution, et la dévaluation du dollar empêchèrent de rembourser la dette, ce qui ruina complètement Jacques Donatien. Seuls les « arpents de terre » américaine qui lui revenaient légitimement subsistaient. James Leray, fils de Jacques Donatien partit précisément en Amérique pour faire valoir les droits de son Père déjà âgé et à la demande de celui-ci et vendre ce qu'il pouvait. Ceci en plein accord et à la demande de son père. Il vendit donc à des « Setlers » Américains ces terres, que plus un seul descendant ne possède aujourd'hui. Ceci contrairement aux riches lords Anglais qui louent les terres et les maisons mais ne les vendent jamais. Pas fous ! Lorsque vous achetez un bien immobilier en Angleterre, même de nos jours, vous avez en fait un bail du LandLord de 99 ans en général, moins même si ce n'est pas votre habitation principale. Au terme duquel (ou à votre décès) tout revient au LandLord propriétaire. Leray au contraire vendit donc ses terres et aida beaucoup les « setlers » pour leur installation dans une contrée nouvelle et souvent au milieu de difficultés sans nombre. Il aurait été bien préférable pour lui de les louer ! Il fut aimé pour cela, tout comme son Père qui apporta

la misère et l'oubli. Pris dans la tourmente révolutionnaire, l'Etat français qui lui devait aussi beaucoup ne put le rembourser.

- Il réussit à convaincre Louis XVI pourtant très réticent à s'engager en faveur des Américains. Car celui-ci craignait une nouvelle guerre contre l'Angleterre, guerre pour laquelle la France n'était (comme d'habitude) pas prête... L'indépendance américaine éloigna pour un temps cette funeste perspective. Toutefois le risque d'une association Américano-Anglaise contre les intérêts Français et Européens demeure, l'actualité immédiate nous le rappelle non sans une glaçante ironie !
- Je tiens ici à insister sur ce point : si la France grâce à Leray ne s'était pas engagée aux côtés des Américains, ceux-ci seraient restés une colonie Anglaise avec des sujets Anglais soumis à la couronne d'Angleterre, et seraient rapidement devenus un atout considérable pour les Britanniques. Il y a fort à parier que l'équilibre du monde en eut été changé, et que les innombrables guerres Franco-Britanniques auraient pris un tour beaucoup plus grave pour nous Français. N'oublions pas en effet que durant des siècles, l'Angleterre passa son temps à tenter de conquérir la France, (et réciproquement) au cours de nombreuses et sanglantes guerres. La guerre Américano-Britannique qui s'en serait suivie aurait même pu être fatale pour l'indépendance de notre pays. Ce point n'est JAMAIS évoqué dans le rôle de Jacques Donatien Leray.
- Son rôle de mécène : bien entendu, toute la gloire revient maintenant à Nini, et celui qui eut l'idée de le faire venir d'Italie et de l'entretenir est totalement ignoré.
- Son rôle à Chaumont n'est aussi jamais évoqué : si le magnifique château de Chaumont a été préservé durant la révolution, c'est justement grâce à Leray, et à ses bonnes relations avec le village de Chaumont. Alors que bien des châteaux ont été détruits durant la période révolutionnaire et au début du XIXème siècle.
- A ce titre, il me semble important de souligner le rôle exceptionnel de Leray pour Chaumont, à bien distinguer de celui des autres hôtes de ce château, qui n'en furent que des résidents passagers. Tels Madame de Stael, ou Marie Say, qui ne sachant jamais l'heure où elle voulait déjeuner, se faisait préparer 3 repas. Ces femmes n'y vécurent qu'une vie de plaisir dans le luxe et l'oisiveté, sans apporter la moindre apport artistique, culturel ou industriel à la ville. A la grande différence de Jacques Donatien Leray.
- Il est aussi significatif qu'à côté des grandes « affaires » de Leray (accords France-Amérique, mise en place d'une flotte pour l'indépendance américaine, gestion des Invalides, des eaux et Forêts entre autres) , celui-ci tout au contraire des autres occupants du château, a eu à cœur de se soucier et d'amener la prospérité et les arts au village de Chaumont. Ce qui valut à ce village de garder son magnifique château.
- Puisse-t-il un jour en être enfin remercié et aimé ?

CONCLUSION :

L'oubli bien dérisoire de la mémoire de mon ancêtre s'inscrit dans le vaste mouvement d'un certain milieu culturel branché qui vise à détruire les racines, l'histoire et le patrimoine même de notre société occidentale. Le vagin de la reine à Versailles, le plug anal de la place Vendôme, le piss-Christ du festival d'Avignon, les propos de monsieur Apatie qui souhaite la destruction du château de Versailles, les innombrables profanations de nos monuments historiques et de leurs parcs, la régression spectaculaire et délibérée du niveau scolaire de nos enfants, la discrimination positive en faveur des minorités culturelles ou religieuses sont autant de provocations subliminales, mais constituent en fait la partie visible de cette entreprise de démolition et de haine de nos valeurs et de notre société.

beaucoup à Chaumont. On est donc bien loin de l'image négative bien française du « spéculateur » synonyme d'argent facile, de tricheur, voire d'escroc.

Pascal Leray

Le 16 février 2017